



ASSOCIATION VELO SPORT VITALIEN

Sociétaire n°17615048

CONDITIONS PARTICULIERES MULTIGARANTIE ACTIVITES SOCIALES
Association sportive - Contrat S001

ADRESSE DE L'IMMEUBLE

PLACE DE LA MAIRIE
44320 ST VIAUD

DUREE DU CONTRAT

du 23/02/2023 au 31/03/2024
avec renouvellement tacite annuel

OBJET DU CONTRAT

Assurance des activités : cyclotourisme, cyclisme.

NOMBRE D'ADHERENTS

Vous nous avez déclaré que le nombre d'adhérents ne dépasse pas 100.

RESPONSABILITES CIVILES ASSUREES

- Responsabilité civile générale
- Responsabilité de mandataire social
- Responsabilité de dépositaire *

* Franchise de 1.109 € indexée lorsque les biens en dépôt sont assurés par le loueur.

GARANTIE PROTECTION DE VOS DROITS

- Défense, Recours
- Assistance juridique

DOMMAGES CORPORELS DUS A UN ACCIDENT

Assurés

Les dirigeants, bénévoles et tous les adhérents

Garanties

- Invalidité
- Décès
- Frais d'obsèques
- Frais médicaux
- Pertes de salaires et de revenus **de l'ensemble des adhérents**

Souscrites

Oui
Oui
Oui
Oui
Oui

Le montant des prestations et les conditions de leur mise en jeu sont indiquées dans les conditions générales.

ASSISTANCE AUX PERSONNES 24H SUR 24H

INDEXATION

La cotisation est calculée sur la base de l'indice des Risques Industriels (RI) en vigueur au 1er janvier 2023, soit 7.270.

Les franchises et les limites de garanties se référant à l'indice suivent ses variations trimestrielles.



La Macif,
c'est vous.

Velo Sport Vitalien Association
N° de sociétaire : 17615048



VOTRE SYNTHÈSE

Synthèse de vos contrats à la date du 15 février 2026

Cotisations annuelles TTC



VOTRE ASSOCIATION

Association sportive : cyclotourisme, cyclisme

795,75 €



VOTRE LOCAL

SALLE DU COMPLEXE SPORTIF DE ST VIAUD (44) ST VIAUD

67,84 €

Contribution solidarité victimes terrorisme infractions

6,50 €

Frais d'échéance

7,86 €

Total des cotisations pour la période du 1er avril 2026 au 31 mars 2027

877,95 €

Votre échéancier à compter du 1er avril

Informations sur votre mandat de prélèvement SEPA

Nom du créancier : MACIF
Identifiant du créancier : FR66ZZZ110663
Référence Unique de Mandat : MA7418879263

Conformément à votre demande, vos cotisations seront prélevées sur le compte suivant :

Numéro du compte :
FR76 1470 6000 0473 9XXX XX77 950

Banque :
CRCA ST PERE EN RETZ

Titulaire du compte :
VELO SPORT VITALIEN

Nous vous invitons à rester attentif à l'approvisionnement de ce compte.
Merci de nous contacter si les informations ci-dessus sont inexactes.

20 avril

2026

877,95 €

Si vous avez modifié vos contrats depuis le 15/02/2026, reportez-vous à votre nouvelle situation comptable.



La Macif,
c'est vous.

Velo Sport Vitalien Association
N° de sociétaire : 17615048

Vos contrats en date du 15/02/2026

Les nouvelles souscriptions, modifications ou résiliations de vos contrats réalisées après cette date ne figurent pas sur cet avis d'échéance.

VOS CONTRATS

Si vous avez procédé à l'un de ces changements après cette date, les conditions particulières des contrats concernés et la nouvelle cotisation à régler vous ont été communiquées par voie postale ou électronique.

Nous vous invitons à vous reporter aux conditions générales et particulières de chacun de vos contrats pour connaître en détail le contenu de vos garanties.

Si votre situation a évolué ou si les représentants légaux de votre structure ont changé, prenez contact avec votre conseiller.



VOTRE ASSOCIATION

Association sportive : cyclotourisme, cyclisme

Le nombre d'adhérents à l'association n'excède pas 100

Vous avez choisi les garanties optionnelles suivantes :

- Accidents corporels tous adhérents
- Perte Salaire tous adhérents

La valeur de l'indice RI au 1er janvier 2026 est de 7391

Cotisation TTC 795,75 €
Dont taxes 65,70 €



VOTRE LOCAL

SALLE DU COMPLEXE SPORTIF DE ST VIAUD (44) ST VIAUD

La valeur de votre contenu n'excède pas 16902 €

La superficie de votre local n'excède pas 50 m²

Vous avez choisi la garantie optionnelle suivante :

- Vol et actes de vandalisme (contenu limité à 50% de la valeur déclarée ci-dessus)

La valeur de l'indice RI au 1er janvier 2026 est de 7391

Cotisation TTC 67,84 €
Dont taxes 8,05 €
Dont catastrophes naturelles 10,30 €
Franchise 225 € sauf inondations 380 €